



AVIS AUX MÉDIAS

Communiqué pour diffusion immédiate

La situation des femmes en cette période de pandémie inquiète

Granby, le 3 mars 2021 – À l’approche de la Journée internationale des femmes le 8 mars prochain, Andréanne Larouche, porte-parole de la Condition féminine et vice-présidente du Comité permanent de la condition féminine, a tenu une rencontre virtuelle avec une trentaine de représentantes d’organismes, d’élues et de citoyennes préoccupées par les enjeux féministes. « Pour les femmes, tant à l’échelle internationale qu’au Québec ou dans la circonscription, la pandémie a occasionné des difficultés sexospécifiques liées à l’emploi, à la violence et à la sécurité économique », déclare la députée de Shefford.

Situation économique

Afin d’aider davantage les femmes à se sortir de la pauvreté, la question de la réforme de l’assurance-emploi a été abordée lors de la rencontre, car il est encore trop difficile pour elles de se qualifier aux prestations étant donné qu’elles occupent davantage des emplois à temps partiel ou à statut précaire. La mise en application de la Loi sur l’équité salariale est également essentielle puisqu’elle permettrait de réduire les écarts salariaux entre les hommes et les femmes, qui est toujours beaucoup trop important. « Nous avons récemment interrogés des témoins au Comité permanent de la condition féminine sur cette question et dans un contexte de relance économique, c’est l’occasion enfin de l’appliquer convenablement », poursuit Andréanne.

Violence à la hausse

L’isolement et les difficultés économiques peuvent accroître la violence conjugale. Des maisons d’hébergement et des organismes comme le CALACS doivent pouvoir prévoir et poursuivre leurs services. « Il faudrait donc que le Canada transfère au Québec et aux provinces davantage de sommes qui tiendront compte du fait que ces organisations ont encore plus de services à offrir qu’à l’habitude, surtout que les foyers d’accueil sont des services essentiels », ajoute la porte-parole de la Condition féminine.

Après une semaine de relâche parlementaire et avec le budget à venir, les travaux à la Chambre des communes reprendront la semaine prochaine. Andréanne Larouche précise qu’elle continuera à mettre de l’avant, aux réunions du Comité permanent de la condition féminine, les préoccupations soulevées par les femmes de la circonscription. « Et je compte bien marteler le message que la relance économique devra être féministe pour que les programmes soient mieux adaptés, et qu’ils permettent à davantage de femmes de devenir entrepreneure et de se lancer en affaire », conclut la députée de Shefford.

-30-

Source :
Samra Grahic
Adjointe aux communications
Bureau d’Andréanne Larouche, députée de Shefford
Bur. : 450-378-3221